

En bref

L'été est exceptionnellement chaud et sec. Les pluies d'août arrosent plus le sud de la région que le nord. L'automne arrive brutalement fin septembre et fait place à une période très pluvieuse sur les départements côtiers (tempête Alex). Douceur et ensoleillement record caractérisent novembre, alors que décembre est particulièrement arrosé.

Les moissons progressent rapidement. Les rendements de colza et de céréales à paille sont décevants. La qualité du blé tendre est satisfaisante. La sécheresse estivale altère le potentiel de rendement du maïs. Les semis et levée de colza fin août puis ceux des céréales d'hiver en octobre se font dans de bonnes conditions. Pour 2021, les prévisions de surfaces de blé tendre et triticales progressent fortement, celles de colza et d'orge d'hiver diminuent. Portée par une forte demande chinoise, le cours des graines augmente fortement.

En fruits et légumes, l'activité estivale est plutôt satisfaisante. L'offre déficitaire de melons et par périodes de poireaux primeurs se traduit par une flambée des prix. Les disponibilités en produits de serre sont dans la norme. Les conditions météorologiques automnales très changeantes perturbent l'équilibre entre l'offre et la demande, en mâche notamment, où le manque du début de saison se mue en novembre en excédent nécessitant des destructions. Les mesures de lutte contre la Covid-19 perturbent les marchés mais ne déclenchent pas d'achat massif et de forte hausse des cours comme ce fut le cas au 1^{er} semestre. Dans la région, la récolte de pommes est faible en particulier en Golden.

En viticulture, une opération de distillation de crise, entre juin et août, permet de libérer de l'espace pour la nouvelle récolte. Les vendanges sont précoces, généreuses et globalement qualitatives. L'activité commerciale reprend en été, puis le couvre-feu en octobre et le confinement qui lui succède suppriment de nouveau certains débouchés. La réduction des sorties de chais observée en octobre s'accroît en novembre. A fin octobre et sur un an, les exportations progressent en volume moyennant une baisse du prix moyen départ cave.

Pour les filières bovine et ovine, le report des achats de viande depuis la restauration hors domicile (RHD) vers le commerce de détail favorise l'origine France. Les marchés du veau de boucherie et du jeune bovin, en difficulté, s'assainissent progressivement au cours du second semestre (avec toutefois des prix souvent inférieurs à ceux des années précédentes, en particulier pour les jeunes bovins). Les exportations de broutards restent dynamiques vers l'Italie mais ralenties vers l'Espagne. Parallèlement, avec le confinement et la restauration fortement affectée par les restrictions, les importations françaises de viande bovine diminuent, réduisant ainsi le déficit de la balance commerciale. La consommation totale française de viande bovine se réduit par rapport à 2019 du fait du report partiel de la consommation hors domicile vers la consommation à domicile (avec un plébiscite de la viande hachée).

Dans la continuité du 1^{er} semestre, le second semestre est marqué par une hausse de la collecte de lait de vache par rapport à la même période de 2019. Le niveau élevé de l'offre et la crise sanitaire pèsent sur les cours. Le prix moyen annuel s'établit 2,6 % en dessous de celui de 2019.

Les cotations porcines diminuent durant ce semestre. La production de porc augmente un peu dans la région. Le commerce extérieur français des viandes de porc est bien orienté. Les ménages soutiennent la consommation, mais celle du secteur hors domicile est à la peine. La situation financière des éleveurs se dégrade fortement : les prix de vente s'effritent et le prix des aliments augmente. Le développement de la peste porcine africaine en Allemagne est source d'inquiétude pour la filière.

Au second semestre, comme au premier, la production régionale de volailles de chair est en repli. Sur l'année 2020, les abattages sont stables en poulets et progressent en dindes et poules de réforme. A contrario, le recul est sensible dans les filières de spécialités (canards, pintades, lapins, cailles et pigeons), particulièrement impactées du fait de l'activité limitée de la restauration et de la faiblesse des débouchés export. Après les hauts niveaux liés à la forte demande du printemps lors du confinement, les cotations des œufs sont particulièrement basses en fin d'année, avec une offre importante et une demande attentiste.

A la une

Plan de relance de l'économie : le volet agricole et agro-alimentaire est très dynamique

Lire page 5

Sommaire

Contexte météorologique	p. 2	Productions végétales	p. 4	Productions animales	p. 10
Industries agroalimentaires	p. 14				

Contexte météorologique

Juillet : exceptionnellement sec et très ensoleillé

L'anticyclone des Açores déborde sur l'Europe de l'ouest, protégeant la région des perturbations. Les cumuls de pluies pour ce mois sont très faibles. C'est le mois de juillet le plus sec jamais observé dans les Pays de la Loire depuis le début de la série homogène des données nationales en 1959. Les journées sont estivales avec un ciel bien dégagé. Les durées d'ensoleillement sont conséquentes. Hors normes sur l'ensemble de la région, elles constituent de nouveaux records par endroits (343 h sur la côte vendéenne). Les températures sont restées quant à elles raisonnables, légèrement au-dessus des normales pour les maximales et à peine de saison pour les minimales.

Août : chaud voire caniculaire avec une pluviométrie hétérogène

Les températures minimales et maximales sont bien au-dessus des moyennes sur toute la région. Du 6 au 12, les températures grimpent et de très fortes chaleurs sont enregistrées, entraînant le placement des départements du Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe en vigilance orange canicule.

La pluviométrie du mois d'août est très contrastée. Les précipitations souvent d'origine orageuse affectent la région de façon disparate : les bilans pluviométriques sont largement excédentaires dans le sud où les cumuls dépassent régulièrement le double de la normale sur nombre de points de mesure de la Loire-Atlantique, de la Vendée et du Maine-et-Loire. Souvent déficitaires plus au nord, ils atteignent tout juste la moitié de celle-ci sur certains postes mayennais et sarthois.

Le soleil, partout bien présent pendant la première décennie du mois, est ensuite plus discret. Au final, les durées d'ensoleillement sont proches de la normale sur les départements ligériens.

Septembre : chaud, ensoleillé puis pluviométrie contrastée

En moyenne, les températures minimales sont comme les maximales bien au-dessus des normales. Après un début de mois dans la moyenne, les températures profitent d'un temps quasi-sec et bien ensoleillé et deviennent, à partir du 8, bien supérieures aux normales. Le 14, des records absolus de températures maximales sont battus sur de nombreux points de mesure ligériens. Les températures restent ensuite élevées jusqu'au 21. L'arrivée de l'automne marque la fin de cette période chaude, le temps devient plus instable et nettement plus frais. Les journées pluvieuses sont rares et il faut attendre le 18 pour voir les premières pluies significatives tomber. Souvent d'origine orageuse, ces précipitations sont peu nombreuses mais conséquentes. La pluviométrie régionale présente un bilan hétérogène, où certaines zones sont excédentaires et d'autres déficitaires. Le soleil prédomine jusqu'au 17, puis il est ensuite moins présent. Au final, les durées d'ensoleillement sont excédentaires sur l'ensemble des Pays de la Loire.

Tableau 1

Département		Pluviométrie (mm)		Températures moyennes (°C)				Nombre de jours de gel		Insolation (heures et minutes)	
		3 ^e trimestre 2020	Moyennes ou normales 1981-2010	3 ^e trimestre 2020		Moyennes ou normales 1981-2010		3 ^e trimestre 2020	Moyennes ou normales 1981-2010	3 ^e trimestre 2020	Moyennes ou Normales 1981-2010
				Mini	Maxi	Mini	Maxi				
44	NANTES-BOUGUENAIS	145,5	152,9	13,9	25,4	13,5	24,0	45	32	760h24	634h12
49	BEAUCOUZE	168,1	148,4	13,9	25,9	13,3	24,3	53	36	728h06	637h24
53	LAVAL	127,7	152,8	13,5	25,1	12,6	23,5	40	29	688h30	588h54
72	LE MANS	81,2	152,4	14,2	26,5	13,0	24,3	58	37	712h24	633h18
85	LA ROCHE SUR YON	134,0	166,3	13,5	25,4	12,9	23,7	46	31	763h18	656h12

Source : SRISE à partir de données mensuelles issues de MétéoFrance et Météociel

Octobre : pluvieux en particulier sur les départements côtiers

Avec deux passages de la tempête «Alex» en début de mois, la pluviométrie est très excédentaire sur la Loire-Atlantique, la Vendée et une partie des Mauges en Maine-et-Loire. Les deux autres départements de la région ont des cumuls quasiment normaux, voire légèrement déficitaires, exception faite toutefois de l'extrême nord de la Mayenne, bien arrosé également. Grâce au flux de sud-ouest perturbé et souvent très nuageux, les températures minimales sont plutôt douces, sauf un coup de frais du 10 au 19 qui voit revenir des gelées par endroits. A l'inverse, les maximales sont partout sous les normales, de plus de 1 °C dans certains secteurs. Ce flux perturbé est préjudiciable à l'ensoleillement, partout très faible, notamment en Sarthe.

Novembre : peu de pluie, douceur et ensoleillement record

La pluviométrie est partout déficitaire, de 26 % à Pontchâteau (44) à 72 % à Ernée (53). Le déficit est marqué en Maine-et-Loire et en Sarthe. L'ensoleillement est record partout, exception faite d'une bonne partie de la Mayenne où il reste néanmoins généreux au regard de la normale. L'autre élément notable est la douceur, surtout du 1^{er} au 19. Au cours de cette période, hormis le mercredi 4, les matinées sont très douces et les températures dépassent très nettement les normales l'après-midi : plus de 20 °C par endroits le mardi 8.

Décembre : très pluvieux et globalement doux

Les nombreuses perturbations qui ont touché les Pays de la Loire donnent sur l'ensemble des départements des cumuls pluviométriques souvent largement supérieurs aux moyennes. Les cumuls mensuels dépassent les 200 mm à Pontchâteau (44) et à Rocheservière (85). Les journées de pluies significatives (quantité supérieure à 1 mm) dépassent la vingtaine sur bon nombre de points de mesure. Du côté des températures, la douceur s'impose malgré un début et une fin de mois plus froids. Sur la région, les températures moyennes dépassent largement les normales, avec des écarts s'échelonnant de 1,5 °C à plus de 2 °C. Bien que les passages perturbés dominent ce mois de décembre, les durées d'ensoleillement se maintiennent et affichent malgré tout un petit excédent, excepté sur la Sarthe. Les vents d'ouest prédominant logiquement, en soufflant parfois très fort comme lors du passage de la tempête Bella les 27 et 28, ils dépassent alors les 100 km/h à St-Nazaire (44), à l'Île d'Yeu (85), à Noirmoutier (85), à La-Roche-sur-Yon (85). Des rafales supérieures à 90 km/h se produisent aussi plus à l'intérieur des terres.

Tableau 2		Pluviométrie (mm)		Températures moyennes (°C)				Nombre de jours de gel		Insolation (heures et minutes)	
		4 ^e trimestre 2020	Moyennes ou normales 1981-2010	4 ^e trimestre 2020		Moyennes ou normales 1981-2010		4 ^e trimestre 2020	Moyennes ou normales 1981-2010	4 ^e trimestre 2020	Moyennes ou Normales 1981-2010
				Mini	Maxi	Mini	Maxi				
Département											
44	NANTES-BOUGUENAIS	284,1	279,4	6,6	14,1	6,2	13,1	4	6	351h30	280h06
49	BEAUCOUZE	213,7	211,6	7,0	13,7	5,8	12,5	2	13	312h06	269h42
53	LAVAL	255,0	227,1	6,5	12,8	6,0	12,6	3	11	266h54	254h06
72	LE MANS	222,8	198,9	6,7	13,5	5,3	12,2	5	17	266h36	253h36
85	LA ROCHE SUR YON	364,3	297,7	6,6	13,9	6,2	13,1	4	10	326h30	291h42

Source : SRISE à partir de données mensuelles issues de MétéoFrance et Météociel

Grandes Cultures

Rendements décevants en colza et céréales à paille ; mais bonne qualité du blé tendre
La sécheresse estivale altère le potentiel de rendement du maïs

Juillet est sec : les moissons progressent rapidement. Fin juillet, elles sont pratiquement terminées. Par rapport au rendement moyen régional 2015-2019, celui de 2020 est inférieur de 6 quintaux en colza, de 13 quintaux en blé tendre, et de 16 quintaux en orge d'hiver. Les conditions climatiques adverses depuis les semis de l'automne 2019 impactent fortement les rendements :

- une humidité excessive à l'automne impliquant des semis tardifs dans des conditions difficiles, suivis d'une mauvaise implantation des céréales ;
- un temps globalement sec à partir de la mi-mars, défavorable à la croissance des plantes et au bon remplissage des grains.

De plus, la douceur du climat favorise la présence importante de pucerons, vecteurs de viroses.

La qualité régionale du blé tendre est satisfaisante. Le faible rendement explique en grande partie le bon taux de protéines. En général, lorsque le rendement est bon, le taux de protéines est moyen, et inversement : le rendement a tendance à diluer la protéine. Le temps ensoleillé lors du remplissage des grains, puis l'absence de pluie jusqu'à la récolte, permettent d'obtenir un poids spécifique correct.

Les dix premiers jours d'août sont secs et chauds. En cultures d'été non irriguées, le stress hydrique, déjà marqué fin juillet, s'accroît. Ensuite les pluies, localement orageuses, profitent aux cultures qui en bénéficient. La récolte du maïs grain commence mi-septembre au sud de la Loire ; elle s'achève début novembre. Par rapport au rendement régional moyen 2015-2019, les rendements sont en baisse de un quintal en tournesol et de 5 quintaux en maïs grain. L'été sec favorise le développement des tournesols sans la pression de maladies.

Pour la récolte 2020, hormis en tournesol, les Pays de la Loire enregistrent donc des rendements décevants, notamment en céréales à paille.

Fin août, la ré-humidification des sols permet des semis et des levées de colza dans de bonnes conditions, à l'exception de la Sarthe et de l'est de la Mayenne, où le temps sec perdure. Les pluies de la seconde quinzaine de septembre sont bénéfiques aux colzas.

Tableau 3 - Prévisions de récolte en Pays de la Loire au 1^{er} janvier 2021 - récolte 2020 -

Cultures	Surface (ha)	Évolution 2020/2019	Rendement (q/ha)	Évolution 2020/2019	Production (1 000 q)	Évolution 2020/2019
Céréales : 618 180 ha dont						
Blé tendre	304 150	-22 %	56	-28 %	17 032	-44 %
Orge d'hiver	60 200	-18 %	49	-32 %	2 950	-45 %
Orge de printemps	25 600	334 %	42	-35 %	1 075	180 %
Triticale	24 960	-26 %	45	-30 %	1 123	-48 %
Blé dur	19 870	-13 %	52	-31 %	1 033	-40 %
Avoine	5 070	10 %	38	-37 %	193	-31 %
Maïs grain *	133 350	22 %	79	-1 %	10 535	20 %
Oléoprotéagineux : 153 840 ha dont						
Colza	71 700	6 %	27	-18 %	1 936	-13 %
Tournesol	51 460	57 %	24	4 %	1 235	64 %
Pois protéagineux	12 710	22 %	29	-31 %	369	-15 %
Maïs fourrage	290 950	4 %	116	13 %	33 750	18 %

Source : Agreste et FranceAgriMer Pays de la Loire

Les surfaces sont celles de la PAC 2020 quasi-définitive

* **Maïs grain** : dont environ 17 300 ha de maïs grain humide ; évolution de la surface globale grain + fourrage : + 9 %

Tableau 4 - Qualité du blé tendre récolte 2020

Critère	Pays de la Loire			France		
	Récolte 2020	Récolte 2019	Moyenne 2015/19	Récolte 2020	Récolte 2019	Moyenne 2015/19
Poids spécifique (kg/hl)	60 200	-18 %	49	-32 %	2 950	-45 %
Taux de protéines (%)	25 600	334 %	42	-35 %	1 075	180 %
Rendement (q/ha)	24 960	-26 %	45	-30 %	1 123	-48 %
Teneur en eau (%)	19 870	-13 %	52	-31 %	1 033	-40 %

Sources : critères qualitatifs : Arvalis- FranceAgriMer – Enquêtes qualité collecteurs 2015 à 2020

Rendements : Agreste et FranceAgriMer Pays de la Loire

Plusieurs plaquettes sur la qualité des blés récolte 2020 sont disponibles sur le site internet de la DRAAF : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr> - **DONNÉES STATISTIQUES > Conjoncture > Conjoncture hebdomadaire, bimensuelle et mensuelle > Conjoncture grandes cultures**

Par ailleurs, ces pluies permettent la réalisation début octobre des tout premiers semis de céréales d'hiver. Cette année, la grande majorité des semis est réalisée dans de bonnes conditions, entre les 10 et 20 octobre, avant un épisode pluvieux. La douceur des températures favorise des levées rapides et homogènes, ainsi qu'une bonne implantation des cultures. Cependant, le climat doux favorise la présence très fréquente de pucerons, nécessitant une surveillance attentive des cultures.

Tableau 5 - Évolution des surfaces - récolte 2021 - au 1^{er} janvier 2021 en Pays de la Loire

Cultures	Surface (ha)	Evolution 2021/2020
Céréales à paille		
Blé tendre	375 100	23 %
Orge d'hiver	56 200	-7 %
Triticale	34 200	37 %
Blé dur	21 460	8 %
Avoine	6 060	20 %
Oléagineux		
Colza	70 200	-2 %

Sources : Agreste et FranceAgriMer Pays de la Loire

Pour la récolte 2020, les surfaces régionales ensemencées en céréales d'hiver avaient fortement chuté. Les premières prévisions de surfaces pour la récolte 2021 indiquent un rebond de 23 % en blé tendre et de 37 % en triticale ; une hausse de 8 % en blé dur ; une baisse de 2 % en colza, et de 7 % en orge d'hiver.

Progression sensible des cours des graines, due en bonne partie à la très forte demande chinoise

En juillet, la récolte française de blé est établie en forte baisse par rapport à celle de 2019 : elle passe de 39,6 à 29,5 Mt, soit une baisse d'un quart. Les stocks et les récoltes mondiaux de blé, de maïs et de soja sont régulièrement revus à la baisse ; et l'Union européenne enregistre sa plus faible récolte de colza depuis dix ans. À partir d'août, la forte demande chinoise en graines soutient fermement les cours. La Chine enregistre une petite récolte de blé ; par ailleurs, elle développe sa filière avicole et reconstitue son cheptel porcine décimé en 2019 par la peste porcine africaine. Courant octobre, la résurgence de la Covid-19 incite les pays importateurs à reconstituer des stocks de précaution.

Concernant la récolte mondiale 2021 de blé tendre, son potentiel pourrait être impacté par la sécheresse qui touche les USA et la Russie ; or ces deux pays sont des exportateurs majeurs de blé.

L'annonce de la mise à disposition de vaccins contre la Covid-19 entraîne un espoir sur une reprise de l'activité économique mondiale et donc une hausse des cours du pétrole et des huiles oléagineuses.

En décembre 2020 :

- le cours moyen du blé tendre rendu Rouen (205 €/t) est supérieur de 40 € (+ 25 %) à celui de juin 2020 et de 23 € (+ 12 %) à celui de décembre 2019 ;

- celui du maïs rendu Bordeaux (187 €/t) est supérieur de 28 € (+ 17 %) à celui de juin 2020 et de 27 € (+ 16 %) à celui de décembre 2019 ;

- celui du colza rendu Rouen (412 €/t) est supérieur de 63 € (+ 18 %) à celui de juin 2020 et de 13 € (+ 3 %) à celui de décembre 2019.

Chute des chargements portuaires régionaux

Au cours du premier semestre de la campagne 2020-2021, 299 000 t de

céréales sont chargées dans les quatre ports de la région : 109 000 t vers l'Union européenne et 190 000 t vers les pays tiers (dont 57 000 t à destination du Royaume-Uni, qui fait dorénavant partie des pays tiers). À mi-campagne 2020-2021, le cumul du trafic portuaire régional est inférieur de 223 000 t (- 43 %) à celui du premier semestre de la campagne 2019-2020 et de 365 000 t (- 55 %) au trafic moyen à fin décembre pour la période 2015-2019. La récolte 2020 de blé tendre des Pays de la Loire chute : elle passe de 3 à 1,7 Mt en un an (soit - 44 %). Les chargements de blé tendre ont représenté 84 % (soit 1,05 Mt) du trafic portuaire régional de la campagne 2019-2020. Au 31 décembre 2020, ils atteignent 198 000 t, versus 431 000 t en moyenne quinquennale.

Pour les Pays de la Loire, la synthèse de la campagne 2019-2020 des chargements portuaires de grandes cultures est disponible sur le site internet de la DRAAF : <https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr> - DONNÉES STATISTIQUES > Conjoncture > Conjoncture hebdomadaire, bimensuelle et mensuelle > Conjoncture grandes cultures

ACTI cède ses activités aux Établissements BELLANÉ

Au 1^{er} juillet 2020, ACTI, négociant situé à Clisson (Loire-Atlantique), est absorbé par les Établissements BELLANÉ basés à Louzy (nord-est des Deux-Sèvres), eux-mêmes filiale de TERRENA. Les secteurs principaux d'activité d'ACTI étaient la vigne et la nutrition animale ; alors que BELLANÉ est un acteur important de la fabrication d'aliments pour animaux. La collecte cumulée de céréales et d'oléoprotéagineux des deux sociétés est de 89 000 t : 64 000 t pour BELLANÉ et 25 000 t pour ACTI.

A la une ...

Plan de relance de l'économie : le volet agricole et agro-alimentaire est très dynamique

Les appels à projets des mesures agricoles du plan de relance sont dorénavant ouverts pour une majorité des mesures. Les mesures liées aux agro-équipements ont eu un succès important : l'appel à projets pour les agro-équipements favorisant les protéines et celui visant à réduire les usages d'intrants sont dorénavant clos. Celui pour accompagner les matériels de lutte contre les aléas climatiques reste ouvert. Le ministère chargé de l'agriculture compte réouvrir un appel à projets « agro-équipements protéines » en ciblant plus précisément les équipements éligibles sur la culture de légumineuses.

Les appels à projets « structuration de filière », « filières protéines végétales », « modernisation des abattoirs », « bon diagnostic carbone », « fonds avenir bio » sont ouverts depuis décembre 2020 pour aider à structurer les filières, moderniser les outils de production et accompagner la transition écologique.

Le pacte « bio-sécurité - bien être animal » fera l'objet d'une déclinaison régionale du PCAE élevage nécessitant la modification du Plan de développement rural (PDR du FEADER). Il demande la validation de la commission européenne avant le lancement de l'appel à projet à la fin du 1^{er} semestre.

Le dispositif « plantons des haies » nécessite lui aussi une modification du PDR, et les premiers dossiers sur cette base devraient pouvoir être déposés courant juin.

L'appel à candidature visant à renforcer les projets alimentaires territoriaux, notamment dans leurs actions d'alimentation locale, de territorialisation de la production et de préservation de l'environnement, est dorénavant ouvert.

Les appels à projets départementaux des mesures « accueil des animaux abandonnés et en fin de vie », « jardins partagés - agriculture urbaine », « alimentation locale et solidaire » le sont également.

Les appels à projets transversaux « Résilience et Territoires d'industrie », ouverts aux industries agro-alimentaires, ont rencontré un franc succès dès septembre 2020.

Enfin, la forêt est accompagnée avec plusieurs appels à projets depuis la production de graines et plants jusqu'à la plantation et la transformation du bois. Les dossiers individuels pour le renouvellement forestier peuvent dorénavant être déposés.

Toutes les mesures sont coordonnées par la DRAAF et les éléments d'actualités sont disponibles sur son site internet.

Fruits et légumes

La variabilité de l'offre à certaines périodes du semestre entraîne des évolutions tarifaires d'une grande amplitude pour le melon et le poireau primeur

La campagne du **melon** démarre début juillet avec des volumes très restreints du fait des mauvaises conditions de culture du printemps. Les engagements promotionnels, la concurrence étrangère et une demande plus faible que de coutume maintiennent des cours bas en juillet. En première quinzaine d'août, la pénurie de melon entraîne une hausse inégalée des prix. La météo maussade de fin août peu propice à la consommation et la hausse des quantités disponibles réajustent les cours. La campagne se termine fin septembre avec un marché équilibré et des cours de saison.

La région nantaise quasi seul bassin de production français en activité au 3^e trimestre achève sa saison de **poireau primeur** sereinement. L'offre décline sensiblement dès les premiers jours de juillet mais suffit à la demande. L'équilibre du marché est maintenu. Les échanges s'effectuent à des prix élevés parfois même inégalés en juillet. Le mois d'août débute par une période caniculaire peu favorable à la consommation. La baisse sensible des ventes s'accompagne alors d'une très nette érosion des prix. Il faut attendre la dernière semaine d'août pour retrouver un petit regain d'activité. La campagne du primeur s'achève fin août et laisse place au **poireau d'automne**. De multiples zones de production débutent leur campagne en septembre dont le bassin normand, leader incontesté. Mis à part quelques jours de mévente l'activité est dans l'ensemble dynamique, notamment en dernière quinzaine de septembre. Au tout début de l'automne, les prix du poireau sont sensiblement revus à la hausse. Toutes les zones de production françaises et européennes (belges principalement) sont au diapason jusqu'à la mi-octobre. La situation du marché se délite ensuite pendant les congés scolaires. Les transactions s'intensifient ponctuellement à l'annonce du confinement. Après un marché actif en semaine de l'armistice, la demande s'étiole et les prix s'érodent. A la veille de Noël, le manque de main d'œuvre (congés) et l'excès de pluviométrie occasionnent une baisse de l'offre.

A l'aube du nouvel an, la hausse des cours des cadrans, la préparation des promotions de 2021 et le retour de la demande permettent de retrouver une bonne dynamique commerciale.

Produits de serres : un second semestre plus mitigé que le premier

Les disponibilités de **concombres** couvrent largement la demande dans la première décade de juillet. Les départs en vacances s'accompagnent d'une météo maussade ne stimulant pas l'activité. Les opérations commerciales programmées permettent cependant de résorber progressivement les stocks accumulés au fil des jours. Le mois d'août débute sous de meilleurs auspices. La demande est importante et l'offre s'avère parfois même déficitaire. La concurrence européenne et nationale ne fait pas ombre et les échanges sont très fluides jusqu'à la mi-août. L'activité baisse ensuite d'un cran mais la décrue de l'offre aidant, l'équilibre du marché est maintenu. La première quinzaine de septembre marquée par une météo très estivale stimule les échanges. Les disponibilités sont facilement absorbées par la demande. La montée en puissance de la concurrence espagnole et surtout un passage rapide de l'été à l'automne viennent perturber cette dynamique dans la dernière décade du trimestre. Même si quelques structures prolongent la production durant la période hivernale (quantité limitée), la saison est considérée comme achevée à partir du 10 octobre. A cette date, le produit espagnol prend progressivement le relais, se substituant ainsi au concombre français dans les rayons. Les dernières expéditions s'effectuent sans aucune difficulté, les opérateurs n'hésitant pas, si nécessaire, à faire des concessions tarifaires significatives pour écouler au mieux les derniers lots proposés à la vente. Les opérateurs sont unanimement satisfaits de la saison 2020.

En juillet, la situation du marché de la **tomate** est laborieuse. En première décade, les tomates de diversification (anciennes, cerises, côtelées...) accusent un très net repli tarifaire avec, en parallèle, la formation de stocks substantiels. Des engagements commerciaux ciblés

permettent d'écouler de la tomate grappe.

Les cours fluctuent sensiblement pendant la semaine du 14 juillet alternant entre envolée et chute des prix. Un point d'équilibre est trouvé en dernière décade de juillet. Favorisée par la météo propice à la consommation et le report de consommation compensant le déficit d'offre en melon, cette embellie ne se dément pas jusqu'à la mi-août. La situation se dégrade ensuite. En septembre, l'offre couvre trop largement la demande et conduit à une crise conjoncturelle. La persistance d'une météo estivale stimule cependant les réassorts et la concurrence entre les divers bassins de production français est moins incisive. Cette conjoncture plus favorable relance les transactions éliminant au fil des jours les prix plancher. Le marché sort de crise le 14 septembre. Néanmoins, l'arrivée soudaine de l'automne stoppe cet élan et se traduit par de fortes baisses tarifaires. L'offre nationale décline sensiblement en octobre. L'annonce du deuxième confinement s'accompagne d'une forte accélération de la demande, difficile à couvrir et d'une hausse tarifaire de forte amplitude. A la mi-novembre, la campagne d'expédition s'achève dans les présentations rondes en vrac. La saison de tomates grappe se poursuit avec un basculement progressif sur de nouvelles cultures de contre-saison. Cette production (limitée en volume) couvre la fin de l'automne et une grande partie de la période hivernale. La saison 2020, marquée par une activité particulièrement dynamique lors du premier semestre du fait du confinement, présente un bilan globalement satisfaisant malgré un deuxième semestre plus aléatoire.

Radis salades et mâche alternent périodes fastes et périodes plus difficiles nécessitant des destructions au champ

Début juillet, les faibles disponibilités de **radis** suffisent à couvrir une demande peu dynamique. La canicule d'août suivie d'une période orageuse réduit la qualité des produits et entraîne un tri important, réduisant sensiblement les quantités disponibles. Les cours dépassent alors assez largement la moyenne quinquennale. A partir de septembre, le

radis est moins mis en avant sur les étals. Les cultures de plein champ, stressées par le passage subit de l'été à l'automne, laissent rapidement place aux cultures issues de grands abris froids. Cette transition s'accompagne en toute fin septembre d'une revalorisation sensible des prix qui perdure en octobre de par le niveau réduit de l'offre. Le flux des ventes est normal pour la période et le marché ne connaît pas de réelles tensions. En novembre, l'offre est abondante et de belle qualité. L'extrême douceur des températures entretient un bon volume d'échanges. Parallèlement, la végétation très active pour la période raccourcit significativement le cycle végétatif du radis. Mi-novembre, alors que le niveau de l'offre demeure important, les échanges marquent nettement le pas. Des concessions tarifaires significatives et des destructions de marchandises sont inévitables. A partir de la mi-décembre le marché s'assainit progressivement. Les prix sont alors légèrement revus à la hausse.

Au début de l'été, le marché de la **salade** est perturbé par la concurrence des différents bassins de production et par la présence soutenue des jardins familiaux. Les échanges mesurés et irréguliers au niveau national ne sont plus en phase avec les plantings de plantation. Jusque tout début août, les destructions au champ sont légion. Le déficit hydrique puis des problèmes sanitaires réduisent l'offre. Les cours remontent franchement. Le déficit ainsi créé incite les structures à couper des salades de grammage parfois peu élevé. En octobre, le basculement des productions de plein champ au profit des salades abritées s'opère rapidement. Dans un contexte de marché toujours peu approvisionné, les cours progressent encore.

Les disponibilités de **mâche** en barquette sont limitées pour le marché libre jusqu'à la mi-octobre et très restreintes en mâche destinée au conditionnement en plateau. Un tel contexte permet d'échanger à des prix soutenus pour les volumes non contractualisés. Fin octobre, les apports s'accroissent et deviennent pléthoriques en novembre sous l'influence de la douceur du climat qui perturbe les calendriers de production. Le durcissement des mesures prises par l'Allemagne pour lutter contre la pandémie pèsent fortement sur l'export. Des destructions sont nécessaires malgré la qualité de l'offre et les transactions s'effectuent à

des prix plancher. A l'approche de Noël, la demande reprend légèrement sur le marché intérieur alors que les échanges hors frontière sont poussifs.

La fermeture d'une partie de la restauration hors domicile pénalise plus fortement les oignons jaunes et l'échalote

En octobre, la campagne d'**oignons jaunes** démarre avec des prix baissiers en dessous de la moyenne quinquennale. La mise en place du couvre-feu dans certaines métropoles contracte l'activité des restaurateurs. La demande devient moins active. Les températures douces et les vacances scolaires ne favorisent pas la consommation. Le confinement déclenche une forte demande des **GMS**. Les grossistes sont sollicités pour des produits à écouler rapidement. La fermeture des restaurants limite toutefois les débouchés. Des volumes non négligeables sont expédiés vers les Pays-Bas. Le contexte est encore plus difficile pour **l'échalote**, produit essentiellement écoulé en restauration collective. Les volumes expédiés sont très réduits sur le marché intérieur. Les grossistes sont peu demandeurs. Les gros calibres sont très difficiles à vendre. Les prix sont bas. De la marchandise est expédiée hors de France.

Le début de campagne de **l'échalote** est ordinaire sur le marché national mais plus compliqué à l'export. La récolte étant réduite, les cours bretons affichent une nette hausse dès novembre et entraînent avec eux les autres régions avec une amplitude de cours plus large. Les opérateurs stockent. Les **GMS** sont à l'achat. En décembre, les ventes et les cours progressent encore sous l'impulsion du marché breton.

Fruits : récolte et commerce en hausse pour les poires et en berne pour les pommes

La campagne de **poires** se termine mi-juin. A la fin de l'été, la nouvelle récolte s'annonce exceptionnellement modeste (- 13 % par rapport à la récolte 2019). En effet, les surfaces de verger en production reculent de 5,5 % en un an. De plus, les rendements sont affaiblis par les conditions climatiques du printemps suivies de la sécheresse estivale et par des phénomènes d'alternance. L'offre

de Golden se rétracte de 29 %, celle de Granny de 19 %. A l'expédition, les départs du Centre Ouest, traditionnellement plus actifs en deuxième partie de saison, sont limités. Les cours, bien que supérieurs à l'an passé, sont jugés bas, influencés par le Sud-Est dont la récolte n'est pas autant réduite. Le confinement transforme le marché, les échanges en berne avec les grossistes et les collectivités sont plus actifs vers la grande et moyenne distribution. Le ressenti reste contradictoire. Les volumes de ventes sont cohérents pour la période mais l'ambiance est morose, sans visibilité sur les mois à venir. A l'export, la première partie de la campagne est perturbée par de nombreux éléments : boycott du Moyen-Orient, Brexit et situation sanitaire. Malgré tout, la demande est présente, notamment sur les variétés clubs. A l'industrie, la faiblesse des stocks et des écarts de tri génèrent une offre limitée et des cours historiquement hauts.

La récolte régionale de **poires** est presque un tiers supérieure à celles de 2019. Cette évolution est le résultat combiné d'une hausse des surfaces de 21 % associée à celle des rendements de 9 %.

En octobre, les poires sont bien implantées en rayon avec une gamme variétale qui se positionne plus franchement sur les variétés d'automne : Conférence et Comice. La campagne touche à sa fin en Williams. Un léger sursaut d'activité a lieu à l'annonce du nouveau confinement mais rapidement la situation revient à l'équilibre. Le marché reste très stable par la suite. L'aval de la filière marque sa préférence pour l'origine France. Les cours sont fermes et hauts. Que ce soit en Comice ou Conférence, la qualité est bonne. Les fourchettes de cours sont larges, avec des prix moins élevés à destination des grossistes. En fin d'année, seules quelques tensions sur les petits calibres, concurrencés par les prix bas hollandais engendrent quelques inquiétudes.

Viticulture

Production et vendange 2020

La canicule, début août, entraîne localement des phénomènes de grillure. Les pluies en deuxième décennie sont bénéfiques, même si elles sont hétérogènes sur le territoire. La région nantaise, le Saumurois et une partie de l'Anjou sont particulièrement arrosés. Les précipitations assurent le gonflement des baies, mais aussi dans certains cas (Muscadet) une dilution excessive, sans reconcentration convenable avant la récolte. Les vendanges démarrent très tôt, dès le 24 août. La vendange est globalement saine. Les rendements en jus sont hétérogènes, supérieurs à la moyenne quinquennale, mais inférieurs à ceux élevés de 2018. Pour le Muscadet, l'autorisation d'enrichissement est exceptionnellement portée à 1,5 % Vol. Les vendanges se terminent mi octobre, sous des pluies intermittentes. Ces conditions génèrent l'apparition de pourriture grise et imposent un tri plus important de la vendange. Malgré des rendements un peu décevants sur les cépages blancs, le millésime est globalement généreux et de bonne qualité.

Sorties de chais

La filière vitivinicole a été fortement impactée par le confinement d'avril avec la perte de nombreux débouchés (restauration, café, hôtellerie, salon, caves...). Le cumul des sorties de chais au 31 juillet remonte, comparé à celui de juin, surtout grâce aux ventes directes. Par rapport à la campagne précédente, il reste inférieur de 10,4 % pour l'ensemble des AOP et IGP du Val de Loire. En été, l'embellie se confirme pour une partie des producteurs. Ensuite, la mise en place du couvre-feu puis le confinement de novembre privent de nouveau la filière d'une partie de sa

clientèle.

D'août à fin novembre, le cumul des sorties de chais recule par rapport à celui de la campagne 2019-2020. La réduction des sorties observée en octobre s'accroît en novembre. Toutefois, la situation globale diverge selon les appellations. Les blancs nantais sont à la peine. Les ventes au négoce de Muscadet AC chutent de moitié (15 400 hl). Les sorties de Gros Plant et autres Muscadet, mais aussi des Coteaux du Layon, reculent également. En rosé, le Cabernet d'Anjou tire son épingle du jeu grâce à la hausse des ventes directes (2/3 des ventes) plus importantes que le recul des achats du négoce. De même, le Saumur-Champigny, essentiellement vendu en direct, progresse sur les deux débouchés, permettant une hausse globale de 19 %. Dans le secteur des fines bulles, particulièrement impacté par les restrictions liées à la lutte contre la pandémie, le Crémant de Loire fait exception avec des sorties de chais en hausse de 8 %.

Distillation de crise et stocks au 31 juillet

Avec la crise sanitaire, le niveau des stocks encore en cave à l'issue du confinement du printemps pose la question du logement de la nouvelle récolte. Pour soutenir la viticulture, des mesures d'aide sont déployées. Des opérations de distillation de crise sont autorisées entre juin et août. 52 000 hl de Muscadet sont ainsi distillés, mais également 6 300 hl de Gros Plant et 2 000 hl de Saumur-Champigny. Au 31 juillet, les stocks à la production étaient inférieurs à ceux de juillet 2019 aussi bien pour les appellations nantaises (- 23 %) que pour les appellations d'Anjou-Saumur (- 8 %). De même, les stocks du négoce sont en retrait de respectivement 18 et 13 %.

Export : progression sur un an des volumes exportés, mais baisse du prix moyen départ cave

A fin octobre, les exportations de bouteilles de Muscadet, toutes destinations confondues (51 230 hl) présentent une hausse sur un an de presque 8 % en volume mais une baisse de 0,9 % en valeur, du fait d'un prix départ cave en net recul. Le Saumur rouge et le Saumur-Champigny (6 080 hl) gagnent 8,6 % en volume mais seulement 3,5 % en valeur. Les indicateurs du Cabernet d'Anjou (9 184 hl) progressent plus en valeur (+ 34,9 %) qu'en volume (32 %). Ceux du Crémant de Loire (87 490 hl) se maintiennent en volume avec un léger recul du prix départ cave.

En termes de destination, les exportations vers les Etats-Unis, impactées par la taxe Airbus, la crise sanitaire et l'appréciation de l'euro par rapport au dollar, reculent en volume et encore plus en valeur, malgré une amélioration au second semestre. Les exportations vers le Royaume-Uni (majoritairement du blanc) s'accroissent en juin et octobre. Sur un an, celles de Muscadet progressent de 39 % vers cette destination. Le marché allemand, première destination du Crémant de Loire, continue à se développer (+ 5,5 % en volume pour l'appellation). Les expéditions vers la Belgique sont dynamiques. En un an, les volumes de bouteilles de Muscadet (5 995 hl) gagnent 6 %, ceux de Cabernet d'Anjou sont multipliés par 4 (2 344 hl) et le Crémant de Loire (2 526 hl) progressent de 75 %. En vrac, les ventes de rosé tendre de l'Anjou dépassent 16 000 hl, en hausse de 13 %.

IPAMPA

Le prix des intrants augmente en fin de semestre

L'indice du prix d'achat des intrants augmente de 1,2 % en 6 mois : stable en juillet et août, en baisse de 0,3 % en septembre puis en hausse continue de 0,6 % en octobre, de 0,5 % en novembre et de 0,4 % en décembre.

Le prix du pétrole brut fluctue beaucoup durant ce semestre, avec une hausse nette en décembre : le prix du Brent s'établit à 49,95 \$/baril en moyenne. Son cours mensuel moyen le plus bas de ce

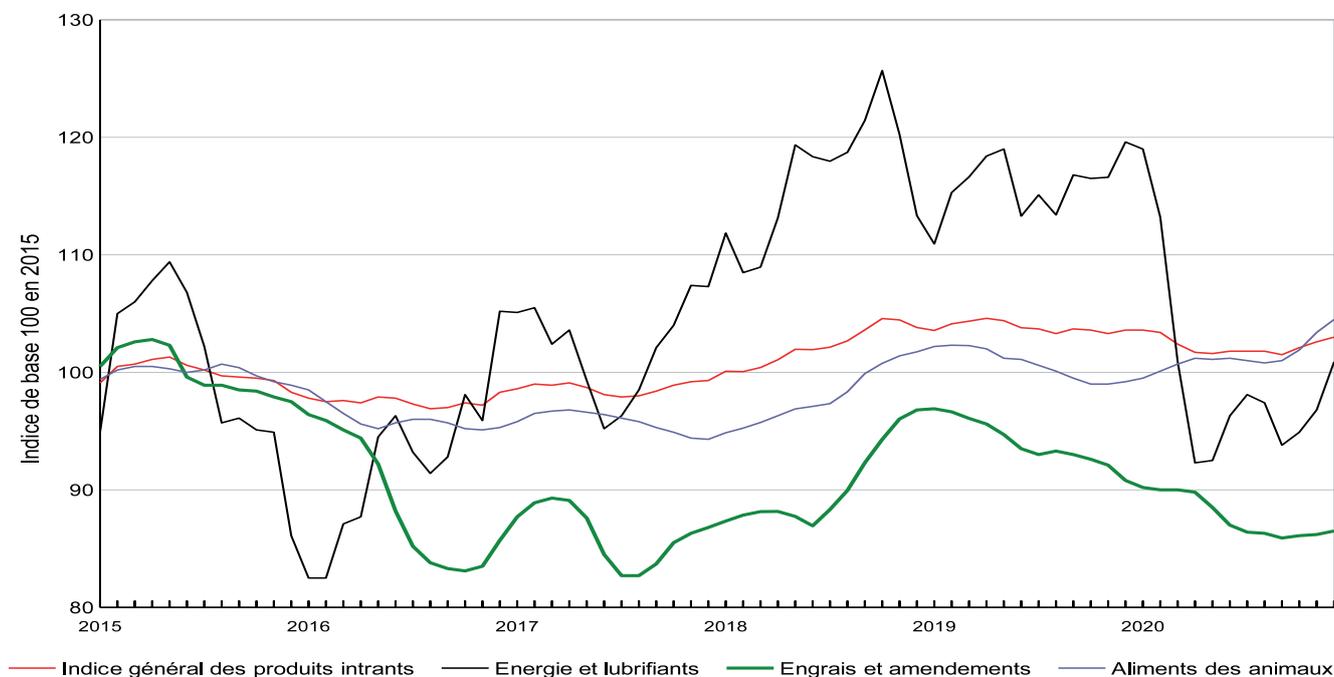
semestre est de 40,19 \$/baril pour le mois d'octobre. Le prix de l'énergie et des lubrifiants est impacté par ce cours : en baisse au troisième trimestre puis en hausse au quatrième trimestre ; il augmente de 4,8 % en 6 mois. En année glissante, son prix reste en dessous du niveau de l'année précédente de 15,6 %. Le prix des engrais et amendements est relativement stable pendant ce semestre (- 0,6 % en 6 mois). Son prix baisse au troisième trimestre puis augmente au cours du quatrième trimestre. Il baisse en année glissante de 4,7 %. Ce sont les engrais ternaires qui baissent le

plus ce semestre (- 3,9 % par rapport au semestre précédent).

Les prix de l'aliment pour animaux prennent de la valeur au dernier trimestre après une stabilité lors du troisième trimestre, soit + 3,3 % en 6 mois. En année glissante, l'alimentation animale voit son coût augmenter de 5,3 %. Le prix des tourteaux s'envole (+ 15,1 % en 6 mois).

Les prix des biens d'investissement (matériel, ouvrage) augmentent modérément de 0,9 % en 6 mois. Sur l'année 2020, l'indice progresse de 1,1 %.

Graphique 1 - Indice des prix d'achat des moyens de production agricole France (janvier 2015 – décembre 2020)



Source : Insee - Agreste

Productions animales

Bovins mâles de 8 à 24 mois : résorption progressive des surstocks d'animaux en ferme

Au cours du second semestre 2020, le surstock en ferme de jeunes bovins (JB), l'une des conséquences du confinement printanier, se résorbe lentement. Les chiffres régionaux d'abattage de fin d'année, assez soutenus de novembre et décembre, vont en ce sens sans pour autant permettre aux cotations de se redresser. Les volumes abattus dans la région sont finalement de 61 200 tonnes pour l'année 2020, très légèrement supérieurs à ceux de 2019. La remontée saisonnière des cours des JB en fin d'année est tardive et très limitée. Ainsi, les cours des JB affichent en décembre un retrait d'une vingtaine de centimes pour les catégories les plus conformées par rapport aux valeurs moyennes quinquennales, traduisant la forte concurrence observée à l'échelle européenne. L'encombrement du marché des JB à la suite des pertes de débouchés à l'exportation ou en RHD a donc conduit à une importante et durable baisse des cotations. Des expéditions vers l'Allemagne ont toutefois contribué à résorber le surstock en ferme. La lourdeur du marché des JB et les incertitudes économiques de la filière impactent par ailleurs le marché des broutards.

Vaches : abattages en retrait et cotations souvent bien orientées

Les abattages régionaux cumulés de vaches sont orientés à la baisse en 2020 avec désormais moins de 90 000 tonnes/an. Cette érosion des abattages concerne les vaches allaitantes dans le prolongement des périodes précédentes, mais également les vaches laitières en particulier au cours du second semestre. Cette diminution traduit le mouvement de décapitalisation du cheptel bovin constaté aux échelles nationale et régionale.

Malgré un contexte caractérisé par une offre nationale relativement limitée, le report des achats de viande bovine de la RHD vers le commerce de détail et les restrictions concernant le transport favorisent l'origine France au détriment des importations.

A plus de 4 €/kg fin décembre, la cotation de la vache R est restée nettement supérieure au niveau des années précédentes depuis la mi-juin et finit l'année à + 30 centimes par rapport aux cotations moyennes quinquennales. La vache U se positionne fin 2020 à des tarifs plus élevés, proches des valeurs habituelles. Les cours des vaches les

moins bien conformées ont achevé leur baisse saisonnière lors des semaines 49-50. Par ailleurs, les cotations de la vache P sont toujours soutenues par la progression des achats au détail de viande hachée. La vache mixte O, avec un cours à la traîne, a un peu bénéficié en décembre du redressement des cours des pays voisins.

Broutards : cotations régulièrement en-deçà des moyennes pluriannuelles

La lourdeur du marché des jeunes bovins ainsi que la crainte d'une crise économique en Italie, principal client à l'export pour les bovins vivants, pénalisent le niveau des cotations des broutards. En retrait depuis le printemps, les cotations stagnent depuis la fin octobre à 2,62 €/kg vif pour les mâles charolais de 300 kg cat. U, soit 5 à 10 centimes en-deçà des valeurs moyennes pluriannuelles.

Toutes destinations confondues, les exportations 2020 de broutards ressortent proches de celles des années 2017 et 2018 mais en baisse de 4 % par rapport au très bon millésime 2019. Dans le contexte perturbé de l'année 2020, les exportations d'animaux vivants s'avèrent encore dynamiques vers l'Italie mais ralenties vers l'Espagne et certains pays du pourtour méditerranéen (Algérie, Liban, Tunisie...). Cette baisse des expéditions est marquée au printemps avant un net rebond à l'automne.

Parallèlement, de plus en plus de veaux nourrissons sont expédiés vers l'Espagne à des prix faibles. Le marché du veau de 8 jours reste perturbé en raison de la réduction nationale des mises en place de veaux de boucherie au cours de l'automne 2020, en prévision notamment de l'habituelle baisse estivale de la consommation de viande de veau.

Veaux de boucherie : ce marché, très impacté en début d'année par la crise de la covid-19, affiche fin 2020 une meilleure adéquation offre/demande

Fortement impactée par les mesures prises pour lutter contre la Covid-19 (arrêt de la RHD notamment), la filière vitelline connaît une crise prononcée au cours du premier semestre, après une année 2019 difficile. Les volumes de veaux abattus dans la région demeurent limités, de l'ordre de 3 300 tonnes/an. Les cotations, très en retrait au cœur de l'été, commencent à remonter à partir de la fin août avec la reprise progressive de la restauration hors domicile, ce qui limite

le surstock en ferme. L'année se termine avec des valeurs proches des moyennes quinquennales. Cette tendance est toutefois à nuancer selon les catégories. Après un pic à 147 kg/veau abattu au mois de mai, le poids moyen des veaux de boucherie se rapproche ensuite de valeurs plus proches des normales (env. 142-144 kg). La diminution du poids et de l'âge moyen à l'abattage confirme une adéquation progressive de l'offre avec la demande.

Lait de vache : production résiliente dans un contexte économique difficile

En Pays de la Loire, le second semestre 2020 s'inscrit dans la même tendance que le premier avec une collecte en légère hausse : la production progresse de 0,3 % entre le second semestre 2019 et celui de 2020. En cumul depuis janvier, les livraisons augmentent de 0,7 % par rapport à celles de l'année précédente. Les abondantes précipitations à la fin du printemps ont permis de maintenir un état des prairies satisfaisant durant l'été. Puis, les incertitudes des éleveurs à la suite de la mise en place d'un confinement sanitaire en octobre a freiné la collecte, à nouveau. En outre, la baisse structurelle progressive du cheptel laitier se confirme ; ses effets impactent ponctuellement le niveau de production régional.

Au niveau de la valorisation, les cours sont malmenés durant ce semestre par les effets de la crise sanitaire et le niveau élevé de l'offre. Le prix moyen payé au producteur est en recul chaque mois depuis juillet. Le prix moyen sur le semestre est fixé à 374 €/1 000 l en baisse de 4,3 % par rapport au second semestre 2019. Depuis janvier, le prix moyen annuel (371 €/1 000 l) perd 2,6 % comparativement à celui de l'an dernier.

La production de lait bio poursuit sa croissance durant le deuxième semestre 2020 (+ 17,6 % par rapport à celle du deuxième semestre 2019). Elle représente désormais 6 % de la production de lait de vache régionale. Le secteur profite encore de l'afflux important des conversions en bio observées jusqu'en 2018. Concernant les cours du lait bio, la tendance est stable : au second semestre, le prix moyen payé au producteur est de 499 €/1 000 l, soit + 0,3 % par rapport à la même période de 2019. Le prix moyen annuel (477 €/1 000 l) est identique à celui de 2019. En effet, la demande en produits laitiers biologiques est moins dynamique. Les incertitudes liées à la crise économique et la modification des comportements d'achats des

consommateurs qui s'en suit pèsent sur les débouchés.

Par ailleurs, la **fabrication de produits laitiers** est très hétérogène : la fabrication de poudre de lait est en hausse grâce à la demande étrangère ; celle de beurre et de crème est en légère croissance ; mais celle des fromages est en net recul sur le semestre.

En France, la production laitière ralentit sur la seconde moitié de l'année (- 0,4 % entre les seconds semestres 2019 et 2020). En cumul depuis janvier, le volume collecté est en hausse de 0,5 % par rapport à celui de l'an passé. Les conditions caniculaires de cet été pénalisent fortement certaines régions productrices. Par ailleurs, la persistance de la crise liée à la Covid-19 et la mise en place d'un deuxième confinement maintiennent un climat d'incertitude défavorable à la production. Enfin, la réduction du cheptel national se confirme au fil des mois et impacte le niveau de collecte.

D'une part, le contexte économique et sanitaire affecte les cours du lait. Sur la seconde moitié de l'année, le prix moyen payé au producteur poursuit une orientation baissière. En cumulé sur l'année 2020, il accuse un repli de 1,4 % par rapport au cours de l'an dernier. Les incertitudes concernant l'évolution de la pandémie rendent les marchés fébriles. Concernant le secteur du bio, la croissance des volumes se poursuit durant le second semestre. La collecte annuelle est en hausse de 11,7 % au regard de celle de 2019 à période comparable (4,8 % de la production de lait en France). Le prix du lait biologique est en repli avec une offre soutenue voire ponctuellement excédentaire.

D'autre part, la fabrication des produits laitiers subit aussi le manque de visibilité des opérateurs et l'évolution des pratiques de consommation. Elle est en baisse sur le second semestre comparativement à celui de l'an passé pour l'ensemble des produits. Toutefois, entre 2019 et 2020, le marché des produits laitiers résiste avec une augmentation des fabrications de beurre, de crème fraîche et de poudre de lait.

En Europe, la collecte laitière est moins dynamique en seconde partie d'année. Toutefois, elle affiche un bilan positif sur 2020 au regard de celle de 2019 (+ 1,4 % en cumulé jusqu'à novembre 2019/2020). Si le Royaume-Uni, l'Irlande et la Pologne conservent des collectes soutenues, ce n'est pas le cas de l'Allemagne et des Pays-Bas qui voient leur production stagner. En parallèle, les cours suivent la même évolution que le niveau de production pour chacun de ces pays. Dans le cadre du Brexit, l'accord commercial passé in extremis entre l'Union européenne et la Grande-Bretagne permet d'envisager

avec plus de sérénité leurs futures relations commerciales. Dans son ensemble, le marché des produits laitiers européen est soumis à des fluctuations liées à la situation sanitaire et aux incertitudes économiques.

Ovins : hausse inhabituelle quasi continue des cotations depuis Pâques

Les importations, qui pèsent pour près de la moitié de la viande ovine consommée en France, ont été très impactées par la crise sanitaire. Elles ont été volontairement limitées par les acteurs de la filière afin de préserver l'offre française, en particulier au moment de Pâques en plein confinement. Le manque d'offre, observé dans un contexte de consommation pourtant morose, est à l'origine des hauts niveaux de prix observés par la suite, inhabituels et croissants depuis avril. Ainsi, à 7,26 €/kg en toute fin d'année (semaine 53), la cotation française clôt l'année 2020 à un niveau historiquement élevé. Elle surpasse en décembre de 70-75 centimes la moyenne quinquennale 2015-2019 malgré une activité assez décevante lors des fêtes de fin d'année. A partir de la mi-décembre, les agneaux issus des brebis lacaune concurrencent les agneaux d'herbe sur le marché français.

Proches des volumes habituels à l'échelon national, les abattages régionaux 2020 cumulés (4 700 tonnes) affichent en revanche des valeurs inhabituelles, de l'ordre de + 1 000 tonnes par rapport aux moyennes quinquennales. La consommation de viande ovine en 2020, calculée par bilan, est finalement en repli de 5,0 % par rapport à 2019, malgré un fort rebond en juillet : fête de l'Aïd et demande estivale stimulée par de moindres déplacements à l'étranger. Ce repli annuel s'explique principalement par la chute des importations et donc de l'offre globale.

Lait de chèvre : bonne tenue de la production malgré le contexte

Les volumes collectés de lait de chèvre ligérien baissent de 15,2 % entre le second semestre 2019 et celui de 2020. En raison de la crise sanitaire et des appels à la modération de la part des transformateurs, la collecte est plus modérée sur la période que sur les six premiers mois de l'année. En outre, la sécheresse estivale impacte la disponibilité en fourrage pour l'automne. En cumulé depuis janvier, la production de lait de chèvre progresse de 5,8 % par rapport à celle de 2019. Les cours du lait de chèvre conservent une tendance haussière sur la seconde moitié de l'année. Le prix moyen payé au producteur (816 €/1 000 l)

progresse de 5 % au second semestre comparativement à celui de l'année précédente. Sur l'année, il ressort à 772 €/1 000 l, soit un gain de 4,2 % par rapport à celui de 2019.

A l'échelle nationale, la collecte de juillet à décembre est aussi en hausse (+ 2,4 % sur un an). Toutefois, elle est plus modeste qu'au début de l'année où la ressource fourragère de bonne qualité et les cours du lait encourageaient alors la production. Le second confinement, avec des appels à la réduction des volumes livrés, et les conséquences de la sécheresse estivale impactent ensuite le niveau de collecte. En cumulé depuis janvier, elle progresse de 3,9 % comparativement à celle de 2019. Entre 2019 et 2020, le prix du litre de lait à teneurs réelles est stable à 893 €/1 000 l. Dans le sillage de la loi EGalim, de nombreux transformateurs ont tendance à faire évoluer à la hausse le prix payé au producteur dans une optique de pérennisation de la filière. Par ailleurs, la forte demande en produits laitiers tend à tirer les prix à la hausse.

En Europe, les importations de lait en provenance de l'Espagne et des Pays-Bas sont historiquement basses. En ces temps de crise, la tendance est à la renationalisation des productions.

Porc : dégradation des conditions de production et cours en baisse

Le cours du porc diminue durant le semestre. La cotation porcine (cotation entrée abattoir, classe S, TMP ≥ 60 %, Centre Ouest) ouvre le semestre à 1,56 €/kg et le ferme à 1,43 €/kg. Les variations se limitent à un intervalle compris entre 1,43 €/kg et 1,62 €/kg. Le cours moyen du second semestre s'établit à 1,55 €/kg, c'est 17 % au-dessous du cours de la même période de 2019 et 4,1 % au-dessous de la moyenne triennale 2017-2019. Les cours des pays de l'Europe connaissent la même tendance.

Les restaurants rouvrent leurs portes début juin pour les refermer fin octobre au début du second confinement, affectant la consommation hors domicile. La consommation des ménages à domicile (panel Kantar) traduit une hausse en volume sur l'année 2020 avec des disparités selon les produits. Pour la charcuterie, le rayon des jambons a bénéficié d'un petit surplus d'achat sur l'année de 2 %, une hausse d'achats de 7,2 % par rapport à l'année 2019 est constatée pour les « autres charcuteries », notamment les lardons, poitrines et bacons (+ 12 %) et les saucisses et saucissons. Les achats de porc frais s'accroissent de 7,2 % par rapport à l'année précédente. Sur les 12 mois glissants (de novembre 2019 à novembre 2020), les volumes totaux de viandes porcines consommés reculent de 1 %. Les volumes qui n'ont pas été

consommés hors domicile n'ont pas été pleinement compensés par les achats des ménages.

Les tonnages de viandes de porcs charcutiers abattus (en tec) du second semestre 2020 par rapport au second semestre 2019, sont quasiment équivalents en région Pays de la Loire (+ 0,2 %), comme en Bretagne (+ 0,3 %) et en France (+ 0,1 %). En revanche, sur le premier semestre, les abattages augmentent légèrement dans la région Pays de la Loire (+ 1,8 %), en Bretagne (+ 1,4 %) et en France (+ 0,9 %).

Au cours des onze premiers mois de l'année 2020, les exportations de viandes porcines françaises ont progressé de 7 % en tec vers les pays tiers (dont la Chine) mais sont en retrait vers les pays européens par rapport à la période comparable de 2019. En effet, la demande chinoise demeure élevée. Les importations françaises de viandes (très majoritairement de l'Espagne) sont en augmentation de 3 % sur la même période.

La situation économique des éleveurs se dégrade durant ce semestre. L'indicateur de marge brute naisseur-engraisseur continue de chuter (- 29,8 % en 6 mois et - 56,3 % depuis décembre 2019). Il s'établit à 881 €/trouille/an au mois de décembre 2020. L'indice du prix d'achat des intrants augmente de 1,2 % en 6 mois. Le prix de l'énergie augmente de 4,8 %. Le coût des aliments porcins (représentant 50 % des charges) augmente de 1,9 % au cours du semestre alors que le prix de vente des carcasses baisse.

Aviculture : évolutions hétérogènes pour les abattages de volailles

En 2020, les abattages de volailles de chair sont en repli de 3 % en Pays de la Loire par rapport à 2019. La dynamique est similaire à celle observée au niveau national : légère progression des abattages de Gallus, de dindes et de poules de réforme, et recul marqué pour les autres espèces.

Par rapport à 2019, les abattages régionaux de **poulets** sont stables (en France, ils sont en hausse légère de + 0,6 %). La progression de 5 % des volumes régionaux abattus en poulets standard compense le recul de ceux sous signe de qualité (- 9 %), marqués par l'arrêt de l'activité poulet dans l'abattoir SNV de Château-Gontier. De même, en France, l'augmentation des abattages en poulet standard équilibrent le repli de ceux en poulet de qualité et poulet export. Sur les onze premiers mois de l'année, les exportations nationales de viandes de poulet sont en recul de 17 % à destination de l'Union européenne et de 10 % vers les pays tiers. Les ventes vers

l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Espagne ont peiné à se redresser après le premier confinement, le marché européen étant fortement concurrencé par les viandes de volailles polonaises. Les opérateurs polonais ont accumulé des stocks importants au premier semestre 2020 du fait de la baisse des débouchés vers l'Union européenne ainsi qu'au boycott sanitaire de certains pays tiers en réponse à l'épidémie de grippe aviaire qui a touché le pays en début d'année. La réouverture progressive des marchés européens à la fin du second semestre est l'occasion de déstocker à bas prix, augmentant la pression concurrentielle sur les opérateurs français. Sur janvier-novembre, la Pologne devient le premier fournisseur de viande de poulet importée en France, devançant désormais la Belgique. Sur la période, les importations de viandes et préparations représentent 41 % de la consommation apparente de Gallus.

Les abattages régionaux et nationaux de **dindes** progressent de 3 % par rapport aux bas niveaux 2019. Les volumes abattus leur sont supérieurs depuis juin. L'augmentation de l'activité dans les deux principaux abattoirs (du groupe LDC) en Sarthe et Vendée compense l'arrêt de l'activité dinde de l'abattoir Sofral de Lassay-les-Châteaux (Mayenne), transférée dans l'Orne. Le volume régional abattu en 2020 reste inférieur de 2 % à la moyenne quinquennale. Sur les onze premiers mois de l'année, les exportations de viandes et préparations de dinde sont en recul de 10 % ; les importations progressent de 2 %.

En **canards à rôtir**, les Pays de la Loire assurent toujours plus de la moitié des abattages nationaux. Au second semestre, le volume des abattages baisse de 22 % dans la région, après - 14 % au premier semestre. L'activité est en repli dans tous les abattoirs. Faute de demande, les stocks de viande continuent de croître, avec des réserves supérieures à une année de consommation. Les mises en place nationales de canetons ont baissé de 16 % sur les onze premiers mois de l'année. Mi-décembre, un cas d'influenza aviaire (IAHP) dans un élevage vendéen conduit à l'abattage de 7 000 canards. En **canards gras**, les volumes régionaux abattus sont en recul de 21 % au second semestre, deux fois plus qu'au premier. Sur l'année, ils s'élèvent à 16 %. Les quatre abattoirs ligériens sont fortement concernés. Les sélectionneurs et accouveurs, très présents dans la région, sont impactés par la situation sanitaire dans le sud-ouest. Suite aux interdictions de mise en place dans les zones infectées par l'IAHP, les accouveurs ont dû détruire de la production déjà incubée et anticiper la réforme de cheptels de

femelles reproductrices. La fermeture sanitaire des frontières de pays tiers (Chine notamment) affecte également l'exportation de génétique. Sur onze mois 2020, les échanges de viande de canard ont fortement fléchi, exportations (- 18 %) comme importations (- 27 %).

Au premier semestre, les abattages régionaux de **pintades** étaient en repli de près de 10 % par rapport à 2019. Le recul s'est accru au second semestre avec, au final, une baisse de 15 % sur l'année. L'activité des deux principaux abattoirs, totalisant 80 % des volumes, est en nette diminution. La tendance nationale est similaire, la région concentrant plus des trois quarts des animaux abattus. Tous les maillons de la filière sont en difficulté. Concernant la consommation, outre la fermeture des restaurants, qui représentent plus de la moitié des débouchés de la filière, les achats des ménages ont baissé de 7 % sur les onze premiers mois de l'année (comme l'année précédente). Sur la période, les exportations de viandes et préparations de pintade ont baissé de 31 %, notamment vers les pays tiers. La baisse de la production remet aussi en cause le travail de sélection, avec la mise à la réforme des cheptels reproducteurs et la réduction de production des accouveurs. Les mises en place nationales des pintadeaux dans les élevages ont baissé de 22 % sur les onze premiers mois de l'année.

En 2020, la région concentre 86 % des abattages nationaux de **pigeons** et 46 % de ceux de **cailles**. Comme en pintade, ces filières ont particulièrement souffert des contraintes sanitaires limitant les débouchés en restauration hors domicile et à l'export. Malgré une activité proche de celle de 2019 en décembre, traditionnellement soutenue au moment des fêtes, les abattages annuels régionaux de pigeons baissent de 11 % par rapport à 2019 et ceux de cailles de 15 %.

En volaille, l'alimentation représente plus de la moitié des charges. Entre mai et juillet, les indices du coût de l'**aliment pour volailles** calculés par l'ITAVI (Institut technique de l'Aviculture) étaient plutôt à la baisse. Depuis, du fait de la hausse généralisée des matières premières, ils progressent fortement en pesant sur les coûts de production des éleveurs : entre août et décembre, la hausse est de 12 à 17 % selon l'espèce. Sur l'année, les indices moyens 2020 sont supérieurs de 4 à 6 % à ceux de 2019. En 2020, la fabrication d'aliments composés pour volailles est en recul pour la deuxième année consécutive (- 1 %). Après avoir augmenté jusqu'à l'été, les indices de prix à la production de nombreuses volailles de chair retrouvent des niveaux moindres à partir de septembre. En décembre,

ils restent supérieurs aux niveaux de décembre 2019 et aux moyennes quinquennales, de 1 à 4 % selon l'espèce, sauf en poulet label.

En 2020, les volumes d'achats en volaille des ménages sont en hausse de 9 % par rapport à 2019. La progression est marquée pour les découpes de poulet, les magrets de canard, les élaborés de volaille, les volailles surgelées et la charcuterie à base de volaille. Ils sont en baisse en canard entier, en filet de canard et en pintade.

Œufs : des cotations en berne en fin d'année

La production nationale d'œufs de consommation calculée par modèle est estimée à 14,5 milliards d'unités en 2020, un niveau supérieur de 7 % à celui (bas) de 2019 et de 2,5 % à celui de la moyenne 2015-2019.

De mars à mai, la TNO (Tendance nationale officieuse) moyenne, indicateur du cours de l'œuf coquille, a atteint des niveaux particulièrement élevés par rapport à 2019 et aux moyennes quinquennales. Les mois suivants, les écarts se réduisent ; la situation s'inverse en août et septembre. Au dernier trimestre, le recul de la TNO est particulièrement marqué. A 5,73 € les cent œufs en décembre, le cours est inférieur de 38 % à celui de 2019 et à sa moyenne quinquennale (après - 28 % en octobre et novembre). Le marché est peu actif en fin d'année, avec une offre pléthorique et des stocks dans les centres de conditionnement. Face à une demande atone, les opérateurs industriels restent attentistes face au

risque de confinement. De ce fait, les abattages régionaux de poules de réforme d'œufs de consommation sont devenus supérieurs aux moyennes quinquennales durant les deux derniers trimestres de l'année, alors qu'ils lui étaient inférieurs au premier (et identiques au second). Comme pour les autres volailles, l'indice ITAVI de l'aliment pour poules pondeuses est en forte hausse en fin d'année : + 14 % entre août et décembre et + 19 % en décembre par rapport à la moyenne quinquennale.

En 2020, les achats d'œufs par les ménages français ont progressé de 11 % en volume par rapport à 2019. L'engouement reste marqué pour les œufs biologiques (+ 17 %) et de plein air (+ 14 %), mais a aussi concerné les œufs cage (notamment pendant le premier confinement), avec un recul des achats limité à 7 %, deux fois moindre qu'au cours de l'année 2019.

Sur onze mois, les exportations d'œufs coquille vers l'Union européenne sont en hausse de 55 % en volume du fait d'une hausse importante des débouchés vers le Benelux et l'Allemagne. Les importations sont en baisse de 13 % (depuis l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne). Les exportations d'ovoproduits alimentaires sont en hausse de 4 % vers l'UE (hausse vers la Belgique et l'Italie), alors que celles vers les pays tiers restent en repli. Les importations d'ovoproduits sont en légère baisse (- 1 % en volume).

Cunicul文化 : abattages et consommation toujours en baisse, mais des cotations élevées

Les six abattoirs de lapins du Grand Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Normandie et Poitou-Charentes) concentrent près des trois quarts des abattages nationaux. En 2020, en Grand Ouest comme au niveau national, les abattages se replient de 7 % par rapport à 2019, dans la continuité des années précédentes. Tous ces abattoirs voient leur activité reculer.

Après avoir progressé jusqu'au début avril, le cours national du lapin vif départ élevage a débuté sa baisse saisonnière jusqu'à la deuxième quinzaine d'août, avec des cotations hebdomadaires similaires à celles (élevées) de l'an passé. De fin août à fin novembre, comme chaque année, les cours repartent à la hausse avec des niveaux supérieurs à ceux de 2019. Au final, sur l'année, la cotation moyenne dépasse de 1 % celle de 2019. Depuis avril 2018, l'indice mensuel des prix à la production du lapin est supérieur à sa moyenne quinquennale (+ 5 % en décembre). De son côté, comme pour les volailles, l'indice ITAVI de l'aliment pour lapins est en hausse croissante depuis septembre. En 2020, la production d'aliments composés pour lapins est en recul de 4 %.

En 2020, avec des prix de vente au consommateur en hausse, les volumes d'achats des ménages en lapin frais sont en recul de 4,5 %, baisse plus marquée sur le lapin entier non découpé. Sur les onze premiers mois de l'année, les exportations de viande de lapin sont en baisse de 27 % en volume comme en valeur (baisse vers l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni, mais hausse vers la Belgique). Les importations restent en repli (- 18 % en volume).

Commerce extérieur régional

En 2020, le solde commercial des produits agroalimentaires reste négatif

En 2020, dans le contexte de la crise sanitaire, les exportations ligériennes s'élèvent à 16,7 milliards d'€ et sont en recul de 24 % par rapport à 2019. Plus de la moitié de la baisse relève de la fabrication d'autres matériels de transport, notamment les livraisons aéronautiques et spatiales et les navires et bateaux. L'export agricole et agroalimentaire a moins souffert : avec 3,7 milliards d'€, il n'est en repli que de 1 % par rapport à 2019. Du coup, les exportations des produits agricoles et agroalimentaires représentent 22 % des exportations régionales en 2020 (contre 17 % en 2019 et 2018).

En 2020, les exportations des produits agricoles bruts s'élèvent à 1 031 M€, en hausse de 6 % par rapport à 2019 et de 8 % par rapport à la moyenne quinquennale 2015-2019. Les céréales et oléagineux représentent près de la moitié de ces montants export ; viennent ensuite les légumes (20 %), puis les fruits et les volailles vivantes et œufs (9 % chacun). Les produits de la culture et de l'élevage se situent, en valeur, au quatrième rang des produits exportés, gagnant deux places par rapport à 2019.

Avec 2 633 M€, les exportations des produits transformés baissent de 4 % par rapport à 2019 et restent en repli de 7 % par rapport à la moyenne quinquennale. Les montants export progressent pour les huiles et graisses végétales et animales et les produits laitiers. À l'inverse, ils diminuent dans trois secteurs importants de l'agroalimentaire régional : les viandes (- 10 %), la boulangerie-pâtisserie industrielle (- 15 %) et surtout les boissons (- 37 %). Dans ce dernier secteur, les montants exportés sont en baisse marquée dans les quatre pays phare (Grande-Bretagne, Allemagne, Belgique et États-Unis) qui représentent plus de la moitié des montants. En 2020, du fait des spécificités départementales de production, les montants à l'export des industries agroalimentaires progressent de 7 % en Loire-Atlantique et sont stables en Sarthe. Ils baissent dans les trois autres départements.

De leur côté, les montants des importations des produits transformés baissent aussi (- 7 %). Le solde commercial des produits agroalimentaires régionaux reste négatif, comme en 2019 et 2018.

Industries agroalimentaires

La tendance de la production s'améliore au cours du 4e trimestre. Le prix des matières premières continue à augmenter. Une légère hausse des productions est attendue en janvier.

Industries des viandes

la production est en croissance, tirée par la demande intérieure en GMS lors du deuxième confinement et pendant les fêtes. L'export est en repli. Les prix des matières premières augmentent fortement, tandis que ceux des produits finis sont à la baisse.

Industrie de la boulangerie-pâtisserie et pâtes

la production se replie en octobre-novembre, du fait du télétravail pendant le deuxième confinement qui induit une diminution de la demande de la restauration hors domicile. Elle repart à la hausse en décembre, en particulier à l'export. Les prix des matières premières augmentent.

Le point du trimestre

Informations sur les mesures du plan de relance pour les IAA :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises>

Innovation :

Sodebo et Brioches Fonteneau rejoignent un accélérateur de startups, Miam, dédié à l'alimentation. Deux jeunes pousses seront sélectionnées et devront répondre prioritairement aux enjeux liés à l'emballage, au cours d'un programme de 9 mois en lien avec les industriels et des experts. De futurs appels à candidatures pourraient concerner les nouveaux ingrédients et formes de distribution ainsi que la communication et la traçabilité. De nouveaux industriels pourraient rejoindre l'initiative, notamment Eurial et la Belle-Iloise.

Les entreprises en bref

Sources : AGRAalimentation, RIA, Ouest France, Les Echos, Banque de France, Le courrier de l'ouest, lettre de l'API de juillet à décembre 2020.

Loire-Atlantique

La direction de United Biscuits France (71 M€ de chiffre d'affaires en 2019), dont le siège est à Vertou, près de Nantes, annonce la suppression de 37 postes, essentiellement des commerciaux. Le plan social envisage aussi de délocaliser deux services, l'un en Inde (service comptable) et l'autre en Turquie. La production de biscuits sur le site de Vertou est passée de 21 500 tonnes en 2014 avec 406 salariés, à 16 000 tonnes en 2019 avec 313 salariés.

Frais émincés, spécialiste de la transformation de fruits et de légumes frais prêts à la consommation, a pris possession de sa nouvelle usine à Pontchâteau, un bâtiment de 6 000 m², qui multiplie par deux sa capacité de production. S'y ajoute un outil logistique de haut niveau, vital pour l'entreprise dont les produits, conditionnés sans

gaz et sans conservateur, affichent une DLC de 6 jours seulement. La réalisation de cet investissement de 15 M€ a été facilitée par l'entrée de Fleury Michon au capital. **Frais émincés** (50 salariés) annonce un chiffre d'affaires 2019/2020 de 7 M€, en hausse de 18 %, généré pour plus des deux tiers par les enseignes de la grande distribution hors Casino.

Fruit Ride se positionne depuis deux ans sur le marché du snacking avec des rubans de fruits, sans sucres ajoutés, réalisés à partir de purées bio déshydratées à basse température. Pour accélérer son développement, la PME vient de récolter une première enveloppe de financement de 350 k€ et va augmenter ses capacités de production. Des recrutements sont aussi prévus pour passer d'une équipe de deux à cinq personnes.

Terrena montre des perspectives satisfaisantes pour l'exercice 2020,

malgré un surcoût de 5,6 M€ lié à la crise sanitaire et une chute de 30 % des récoltes céréalières de l'été 2020. L'impact de la crise est mesuré excepté pour les filières canard, viticulture et horticulture. Le groupe a restauré ses marges en 2019. Le résultat net est de 5,2 M€ (contre -14 M€ en 2018) sur un chiffre d'affaires quasi stable à 4,86 Mds€. Sur cet exercice 2019, le groupe mentionne la « bonne performance » d'Elivia (branche bovine) dans un contexte de baisse des volumes, la poursuite de la croissance de Galliance (branche volaille) tirée par sa stratégie de différenciation, et la confirmation de la dynamique des filières différenciées : la marque Nouvelle Agriculture progresse de 20 % et les filières bio de 14 %.

B&C Yes, qui deviendra Kokiriki, investit 2 à 3 M€ dans une usine de charcuterie vegan à Pontchâteau. La société, qui appartient au groupe morbihannais Jouault (80 salariés), emploie 5 personnes

et, espère faire passer ses effectifs à 25 salariés d'ici à l'été 2021 puis à 50 début 2022. Après avoir lancé des fromages et des crèmes dessert vegan via la société All in Foods (5 M€ de CA en 2018, 17 salariés, cédée à Bel en mai), le groupe Jouault se consacre aux charcuteries. Il réalise 60 % de ses ventes à l'export, partout dans le monde, et devrait faire passer cette part à 70 ou 80 % dans les mois à venir.

La Brasserie du Bouffay investit 4,5 M€ dès le début d'année 2021 dans une machine d'inertage, afin d'éviter la détérioration des produits par oxydation, et dans une machine d'embouteillage pour répondre à la demande croissante de bouteilles, distribuées en GMS. La société de 12 salariés, qui a réalisé 2,2 M€ de chiffre d'affaires sur son exercice terminé en septembre 2020, cherche à déménager pour tripler sa surface et répondre à une croissance de son marché d'environ 20 % par an. La Brasserie du Bouffay, qui travaille en grande majorité pour les cafés, restaurants et les festivals, a maintenu son chiffre d'affaires sur l'exercice 2020, grâce à une très forte croissance au cours des mois où les cafés restaurants étaient ouverts et à une explosion de la demande en GMS.

Lisaqua, qui produit des gambas en permaquaculture, sans antibiotiques et sans rejets polluants, prévoit une nouvelle levée de fonds début 2021 pour financer une nouvelle ferme et optimiser ses process pour un déploiement à grande échelle. La société a pour objectif de produire 10 tonnes de gambas en 2021 et à terme un réseau de fermes en France et à l'international capable de fournir 10 000 tonnes par an. Les sites seraient installés à côté d'une source de chaleur et à proximité des villes.

Maine-et-Loire

La coopérative de semences de chanvre industriel **Hemp'it**, lancée en 2019, a inauguré un nouveau siège administratif de 530 m² dans la zone Actual, à Beaufort. Elle y a également posé la première pierre d'une future usine de 7 000 m² dont la livraison est prévue pour l'été 2021. 17 personnes travaillent au siège social. Ils seront au total 34, une fois l'usine ouverte. Hemp'it a été lancée en 2019.

Rémy Cointreau a acquis une participation majoritaire dans la maison de champagne J. de Telmont, qui produit 360 000 bouteilles par an. Rémy Cointreau avait cédé en 2011 sa branche Champagne, qui comprenait les marques Piper-Heidsieck et Charles Heidsieck, au groupe de luxe EPI. Le portefeuille du groupe compte 12 marques. Rémy Cointreau emploie 1 850 salariés pour un chiffre d'affaires de 1,02 Md€ sur l'exercice 2019-2020 clos au 30 mars.

Les travaux de la nouvelle usine **L'Abeille 2** (groupe Laiterie Saint-Denis-de-l'Hôtel) débutent pour une livraison attendue début 2022. Le bâtiment de 50 000 m² triplera les capacités de l'actuelle usine. 130 M€ sont mobilisés pour ce projet, qui prévoit notamment d'ouvrir la gamme des jus de fruits à des jus végétaux.

La société rochelaise **Innov'ia**, spécialisée dans les poudres pour l'agroalimentaire et d'autres industries, investit 38 M€ dans une nouvelle usine de 9 500 m² à Segré, des systèmes de pulvérisation innovants et une « tour d'atomisation 4.0 ». Le site devrait être opérationnel début 2022 avec une soixantaine d'emplois à la clé. Innov'ia (34 M€, 255 salariés) est une filiale du groupe parisien Adisseo, lui-même contrôlé depuis 2006 par Bluestar Company.

Pour lutter contre le gaspillage alimentaire et soutenir les maraîchers locaux, **OrNorme** rachète les fruits et légumes déclassés ou les surplus de production aux agriculteurs et aux coopératives, dans un rayon de 30 kilomètres. Ces volumes représentent jusqu'à 40 % de la production de fruits et légumes locale. Dans une ancienne friche de 700 m², l'entreprise transforme ces produits en purées, veloutés ou compotes. 100 000 bocaux par an permettraient de sauver 100 tonnes de fruits et légumes. En parallèle, la société propose aux maraîchers la confection de bocaux pour qu'ils puissent les revendre sur les marchés ou dans leurs fermes. Et OrNorme forme également des agriculteurs ou des personnes en reconversion pour dupliquer son concept. La société comporte 7 associés dont la coopérative Fleuron d'Anjou.

Au printemps 2021, **Famille Mary** sera détenue à 94 % par le groupe Léa Nature (1 800 salariés, 450 M€ de CA en 2019), basé à La Rochelle, 6 % restant dans les

mais des cadres dirigeants de Famille Mary. Famille Mary emploie 125 salariés et travaille avec 100 apiculteurs partenaires. L'activité de la société se répartit entre le e-commerce et ses 30 points de vente.

Malgré une demande en forte hausse, liée au confinement, **France champignon** est en redressement judiciaire depuis le 4 novembre et cherche un repreneur. La coopérative, filiale de Bonduelle, subit depuis 15 ans une baisse des prix de vente (-3 % chaque année). France champignon emploie 273 salariés mais la filière, en incluant les coopérateurs, représente 670 emplois sur le Saumurois et la Touraine. En 2019, France champignon a produit 5 000 tonnes de produits frais, 8 000 tonnes de surgelés et 52 000 tonnes de conserves (dans l'usine de Doué-la-Fontaine, 172 salariés), pour un chiffre d'affaires de 96 M€ sur l'exercice arrêté fin juin. Or, en dix ans, le produit appertisé a perdu 23 % en volume et 18 % en valeur.

France Génoise, entreprise de pâtisserie industrielle, est sortie d'un plan de sauvegarde depuis fin 2018 et investit 180 k€ dans trois silos, deux pour stocker de la farine et un du sucre et 450 k€ dans un bâtiment de 1 200 m². Parmi les nouveautés lancées ces dernières années, une gamme de fonds de tarte avec des ingrédients différenciants (sucre roux, sel de Guérande...). Le nombre de salariés est passé de 12 en 2010 (pour un CA de 2 M€), à 30 en 2020 (pour un CA de 5,2 M€).

Vital Meat (groupe Grimaud) prépare une levée de fonds pour la phase d'industrialisation de son projet de viande de culture. Vital Meat travaille sur des cellules originelles prélevées dans un œuf embryonné, qui seront multipliées in vitro et nourries par des acides aminés, sucre, vitamines, sels minéraux pour devenir de la viande de volaille.

Mayenne

My Pie, spécialisée dans les produits de snacking chauds préparés à partir d'ingrédients frais, sans additifs, ni conservateurs (tourtes, plats préparés, quiches et pizzas), prévoit 700 k€ d'investissements, notamment un tunnel de surgélation sur la ligne dédiée aux pizzas, une nouvelle zone de panification avec des process de boulangerie,

l'agrandissement de ses espaces de stockage, ses bureaux et locaux sociaux. Cette montée en puissance va permettre à My Pie de répondre aux récents contrats signés sur son marché cible : la GMS qui développe des corners de vente à emporter des produits chauds. En 2019, My Pie a réalisé un chiffre d'affaires d'1,5 M€ et devrait atteindre les 3 M€ en 2020. My Pie emploie 35 salariés, contre 15 début 2019. 35 recrutements sont prévus sur l'année 2021.

Le groupe **Bel** a pour objectif un portefeuille moitié végétal, moitié lait d'ici à dix ans. Il va « végétaliser » ses gammes par le lancement d'un Boursin 100 % végétal puis d'un Mini Babybel végétal aux Etats-Unis. Bel prépare aussi le lancement d'une nouvelle marque internationale dédiée 100 % végétale. Le groupe Bel a enregistré une croissance proche des 5 % depuis le début de l'année. Le « non laitier » représente déjà 25 % du chiffre d'affaires du groupe (3,4 milliards d'euros en 2019), via notamment Pom'Potes et sa version américaine GoGo Squeeze.

La fromagerie **Vaubernier** (55 M€ de CA) investit 2,7 M€ sur la période 2021-2022 pour un pasteurisateur, une installation concentrant le lactosérum d'origine animale à destination de l'alimentation humaine et une chaufferie au gaz naturel liquéfié. Les investissements prévus s'accompagneront de quatre créations d'emplois. Le groupe compte actuellement 130 salariés. Depuis 2016, l'entreprise a développé l'export (5 % des ventes, 25 pays) et une gamme au lait issu de l'agriculture biologique.

Lactalis ouvre en septembre 2021 son propre centre de formation d'apprentis (CFA) dans ses murs, à Laval, au sein de son siège social. 150 apprentis pourront être accueillis sur des métiers en tension : en production, en maintenance et aussi sur des profils commerciaux. Lactalis entend consacrer 850 k€ par an à son CFA.

Sarthe

LDC attend l'avis de l'Autorisation de la concurrence sur la reprise de Ronsard à Bignan (56), pour construire sur le site une nouvelle unité d'abattage et de découpe à destination de clients industriels, cet investissement se situant entre 40 et 50 M€. Sur l'exercice 2020/2021, le groupe prévoit 200 M€

d'investissements. 40 M€ sont consacrés à la refonte complète du site de Sablé-sur-Sarthe. Le reste de l'investissement se répartit sur les 90 sites du groupe, le dénominateur commun étant le bien-être animal, les conditions de travail (robotisation, automatisation, cobots) et l'amélioration de la performance avec l'objectif de reconquête de volumes importés. Le chiffre d'affaires de LDC, à 2,121 Mds€, a augmenté de 0,8 % au 1^{er} semestre 2020-2021. Toutefois, sans les rachats des sociétés Ramon et Luché Traditions Volaille en 2019 et à taux de change constant, le chiffre d'affaires est en repli de 1,7 %. Le résultat opérationnel courant devrait être en repli de 5 à 10 % sur l'exercice 2020-2021. La hausse (+ 18 % en six mois) du prix des céréales qui nourrissent les volailles impacte le résultat.

Déjà positionné sur le marché des produits cuisinés asiatiques avec sa marque Tradition d'Asie, LDC (4,4 Md€ de CA en 2020, 21 800 salariés) rachète à 60 % la société francilienne Asia General Food. Celle-ci dégage 11,5 M€ de chiffre d'affaires via un réseau de «corners» en supermarché où sont fabriqués sur place ses sushis.

Le tribunal de commerce de Chartres a adopté le 5 novembre 2020 le plan de continuation présenté par le groupe Vallégrain, dont fait partie l'abattoir **Vallégrain** de Chérancé, où travaillent 108 personnes. En 2019, 8 000 porcs sont sortis en moyenne par semaine de l'abattoir Vallégrain. L'entreprise revendique une viande de qualité, avec du porc labellisé Label rouge, Bleu-Blanc-Coeur et issu de l'agriculture biologique, élevé dans 180 exploitations sous contrats. En 2019 Vallégrain a réalisé un chiffre d'affaires de 87 M€. Le groupe emploie 410 personnes sur ses trois sites de production situés dans la Sarthe et l'Eure-et-Loir.

L'entreprise de charcuterie semi-industrielle **Cosme** construit un bâtiment de 2 000 m², pour une mise en service de la production en mars 2022. Cet investissement de 4 M€ permettra d'améliorer les conditions de travail des 170 salariés et de développer l'activité, notamment une gamme de charcuterie bio. Une dizaine de recrutements est prévue. La société produit 6 000 pots de rillettes et 400 kg de boudin noir par jour pour un chiffre d'affaires de 30 M€, en évolution de 1 à 2 % chaque année. Quarante éleveurs du département et

des départements voisins fournissent mille porcs entiers par semaine, élevés sur paille et nourris aux céréales. La production de Cosme s'écoule à 70 % dans les grandes et moyennes surfaces, 20 % auprès des collectivités, 10 % chez les restaurateurs.

Bordeau Chesnel, leader de la rilette du Mans, annonce, en partenariat avec Cooperl, la mise en place d'un nouveau mode d'élevage répondant « à un cahier des charges très strict ». Bordeaux Chesnel s'engage à acheter 100 % de la production issue de ce nouveau modèle d'exploitation pour au moins 5 ans et à garantir à ses partenaires une juste rémunération. En parallèle, Bordeaux Chesnel fait monter en puissance sa démarche « Nos Valeurs Partagées », démarrée en 2018 autour de pratiques d'élevage plus vertueuses et avec 115 éleveurs de porcs, avec l'objectif d'atteindre 90 % de ses approvisionnements en 2025. Bordeaux Chesnel compte 200 salariés et revendique la vente de 30 millions de pots de rillettes par an, soit la moitié du marché.

Vendée

Plants du bocage (groupe Cavac), a investi 1,4 M€ aux Epesses dans une nouvelle ligne de tri-conditionnement de pommes de terre (plants et consommation). Outre la modernisation, ce process permet de séparer le process conventionnel du bio, diversification engagée en 2016. Le groupement exploite aujourd'hui 220 ha dont 60 en bio, l'ambition est d'atteindre 120 ha en bio en 2023-2024.

Fleury Michon, qui a investi 7 M€ pour adapter l'usine de Mouilleron-Saint-Germain pour une production de 8 gratins individuels en barquette en bois de peuplier français labellisé, va étendre ce type d'emballage à quatre nouvelles recettes. 3,2 millions d'unités vendues en un an ont permis d'économiser 65 tonnes de plastique PVC. Cette barquette comporte toutefois l'inconvénient de ne pas disposer de filière de recyclage appropriée. Le groupe a aussi introduit un emballage cartonné sur une référence de jambon supérieur bio vendu chez Monoprix, a supprimé les couverts plastiques de sa gamme Cook'in Jar, et a remplacé par du verre réutilisable le contenant de sa gamme « Cassolettes en grès ». Au 30 septembre 2020, l'activité de

Fleury Michon présente une hausse de 1,9 %, comparée à l'exercice précédent, équivalent à une baisse de 0,5 % à périmètre constant. Le chiffre d'affaires du troisième trimestre 2020 s'établit à 182,1 M€, en baisse de 8,6 % par rapport à l'exercice précédent.

Fleury Michon relance, en lien avec Avril (porc) et Terrena (volaille), sa filière « J'aime » renommée « Filière française d'éleveurs engagés ». Avec cette démarche, lancée voici 5 ans et concernant 50 éleveurs de porcs, le groupe vendéen entend sécuriser ses approvisionnements et mieux maîtriser le caractère erratique des cours. Le cahier des charges repose sur trois critères : une meilleure rémunération des éleveurs, un suivi de la gestion environnementale et des pratiques d'élevage plus respectueuses des animaux. L'accord exclut les traitements aux antibiotiques dès la naissance et garantit une alimentation sans OGM composée essentiellement de céréales françaises.

Fleury Michon et Vallégrain s'associent pour construire un élevage bio porcin pilote sur 23 hectares à

Théligny (72). Le projet répond aux enjeux d'approvisionnement en porc bio français, d'accompagnement économique auprès de jeunes éleveurs et de développement de nouvelles initiatives pour le bien être-animal. Le porc bio français ne représentait que 3 à 5 % des approvisionnements de Fleury Michon il y a trois ans. Il en est aujourd'hui à 20 % et les 30 % seront atteints dans 1 à 2 ans. La ferme de Théligny est détenue à 93 % par Vallégrain développement (co-entreprise entre Fleury Michon et Vallégrain), 6 % par l'éleveur exploitant et 1 % par la Safer. A terme, l'éleveur a vocation à reprendre l'intégralité du capital. Les 300 truies de la ferme donneront naissance à 6 000 porcelets par an, 1 000 devant être engraisés sur place et les autres par des éleveurs partenaires.

Ernest Soulard a investi 10 M€ dans l'installation d'une nouvelle cuisine aux Essarts-en-Bocage. Sur 7 000 m², 5 500 m² sont dédiés à des productions de foies gras et de canards cuits confits rapatriés des sites de Saint-Paul-en-Pareds (85), que le groupe a cédé, et de Caylus (82). Le nouvel équipement permettra, à 5 ans, de doubler la production,

actuellement à 600 tonnes. Les autres surfaces permettront de développer de nouvelles gammes de produits. Le groupe compte ainsi disposer d'un outil de transformation de proximité, l'essentiel de ses 250 éleveurs se trouvant dans un rayon de 80 kilomètres. Ernest Soulard emploie 300 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires de 100 M€ en 2019 (500 salariés, 150 M€ avec les filiales). 46 % de ses ventes s'effectuent avec les grossistes et restaurateurs, 38 % dans la GMS, 13 % avec les industriels et 3 % avec les particuliers. L'entreprise produit quelques 100 000 canards par semaine dont 60 % en maigre et 40 % en gras.

Le site industriel de **Sodebo** (461 M€ de CA 2019 contre 400 M€ en 2016) accueillera d'ici 2030 au moins deux nouvelles unités de production s'ajoutant à la dizaine existantes, un entrepôt supplémentaire et un agrandissement de la plate-forme logistique. Le groupe prévoit même de se doter de sa propre usine d'emballages. Sodebo prévoit de sortir en moyenne 832 tonnes de produits finis chaque jour en 2030, avec des pointes à 1 000 tonnes, contre 391 tonnes en 2018. Un millier de salariés viendront s'ajouter aux 2 600 actuels.

Liste des annexes à télécharger

Cotations des céréales et oléoprotagineux
Cotations fruits et légumes
Viticulture - Observatoire économique du Val de Loire
IPAMPA
IPPAP
Abattages des animaux (bétail, volailles et lapins)
Cotations animales (bétail, volailles, lapins et oeufs)
Livraison de lait et prix du lait

Ont participé à l'élaboration de ce document :

A la une : B. Jacquemin (direction), C. Bouey (SREFOB), P. Millon (SREAF), J-N. de Casanove (SRAL)
Contexte météorologique : A. Piha
Productions végétales : J.C. Bouhier, S. Emeriau, L. Faguet, P. Guérin, A. Kéters, S. Marchand, A. Piha, et A. Prudo (SRISE)
IPAMPA : O. Grosmesnil (SRISE)
Productions animales et commerce extérieur : O. Grosmesnil, O. Jean, B. Robert et V. Salaün (SRISE)
IAA : C. Berchon (SREAF)
Coordination : A. Piha (SRISE)

Agreste Pays de la Loire

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67 516 - 44 275 NANTES cédex 2
Tél. : 02 72 74 72 64 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Armand Sanséau
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry
Rédactrice en chef : Hélène Guillard
Rédaction : DRAAF
Composition : Isabelle Laurens
ISSN 2725-7150 - Dépôt légal : à parution
© Agreste 2021

